



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



PARCOURSUP

parcoursup.gouv.fr



Parcoursup : 2024
en 3 étapes

Début
Nov. 2022

Déc.

Janv. 2023

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

1

2

3

Parcoursup 2024 en 3 étapes

Début Nov. 2022 Déc. Janv. 2023 Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Sept.

1

2

3

1
Novembre 2023
À
Janvier 2024

Je m'informe et
découvre les
formations

(Salon INFOSUP, sites
Internet, Portes
ouvertes,
Moteur de recherche
PARCOURSUP...)

2
17 Janvier 2024
AU
14 Mars 2024

Je m'inscris pour
formuler mes vœux

14 Mars 2024
AU
3 Avril 2024

Je finalise mon
dossier

3
30 Mai 2024
AU
12 Juillet 2024

Je reçois les
réponses des
formations et je
décide

1^{er} AU 3 Juillet 2024
Classement des
vœux en attente

Si pas d'admission:
11 Juin 2024 AU
12 Septembre 2024

Phase d'admission
complémentaire

À partir du
4 Juillet 2024
Je peux solliciter la
CAES
(Commission d'Accès à
l'Enseignement
Supérieur)



[Présentation
Calendrier
PARCOURSUP](#)



[Présentation
moteur de
recherche
PARCOURSUP](#)

Création du dossier

www.parcoursup.gouv.fr => cliquer sur « accéder à mon dossier »

A partir du 17 janvier

Pour cela, l'élève doit disposer :

- **D' une adresse mail valide et consultée régulièrement** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- **De son INE** (identifiant national élève) : sur les bulletins scolaires
- **Du dernier avis d'imposition des parents** : *pour effectuer une simulation de bourse*
- **Important** : pour recevoir les **alertes** envoyées par la plateforme, renseignez un numéro de **portable**. Les parents ou tuteurs légaux peuvent également indiquer leur numéro pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.

**Un numéro de dossier est attribué
et l'élève doit définir un mot de passe (à ne pas perdre)**

Une fois le dossier complété, l'élève peut saisir ses vœux

Saisie des vœux

(du 17 janvier au 14 mars)

Quelles formations ?

- **La majorité des établissements d'enseignement supérieur recrutent via la plateforme parcoursup.gouv.fr :**

BTS, BUT, Licences, CPGE, IFSI et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieurs, de commerce et de management, Instituts d'Etudes Politiques, formations en apprentissage, écoles vétérinaires, PPPE...

- **Si la formation souhaitée n'est pas proposée dans parcoursup.fr :**

prendre contact avec les établissements pour connaître les modalités de candidature

[Découvrir Parcoursup](#) ▾

[Construire son projet d'orientation](#) ▾

[Trouver une formation](#) ▾

[Candidater sur Parcoursup](#) ▾

[Préparer sa vie étudiante](#) ▾

 Pour rappel, si vous étiez déjà inscrit sur Parcoursup en 2023, vous devez créer un nouveau dossier car vos anciens identifiants ne sont plus valables. Vous pourrez récupérer des éléments de votre dossier de l'année dernière lors de votre de réinscription. 



Étape en cours du 17 janvier au 14 mars

[Je m'inscris pour formuler mes vœux](#) →



Prochaine étape du 14 mars au 3 avril

[Je complète mon dossier et confirme mes vœux](#) →

Rechercher une formation

Rechercher une **formation**, une **filière**... ?

licence économie

Résultats pour : licence, economie

Zone géographique ?

toulouse

Rechercher

Taux d'accès par type de bac ?

Tous

Filtres

Types d'établissement

- Publics (47)
- Privés enseignement supérieur (2)
- Privés hors contrat (0)

49 formations consultables dans cette zone géographique.

Trier par

Nom de formation (de A à Z)

Public



Université Toulouse Capitole
(31)

**Double licence - Droit / Gestion - parcours double
diplômant en Droit et en Gestion**

Voir toutes les autres formations (787)



Tous



Filtres

Types d'établissement

- Publics (47)
- Privés enseignement supérieur (2)
- Privés hors contrat (0)

Apprentissage

- Formations en apprentissage (0)
- Formations hors apprentissage (49)

Types de formation

49 formations consultables dans cette zone géographique.

Trier par

Nom de formation (de A à Z)



Public



Université Toulouse Capitole
(31)

**Double licence - Droit / Gestion - parcours double
diplômant en Droit et en Gestion**

PLACES DISPONIBLES : 60 TAUX D'ACCÈS : 34 % ?

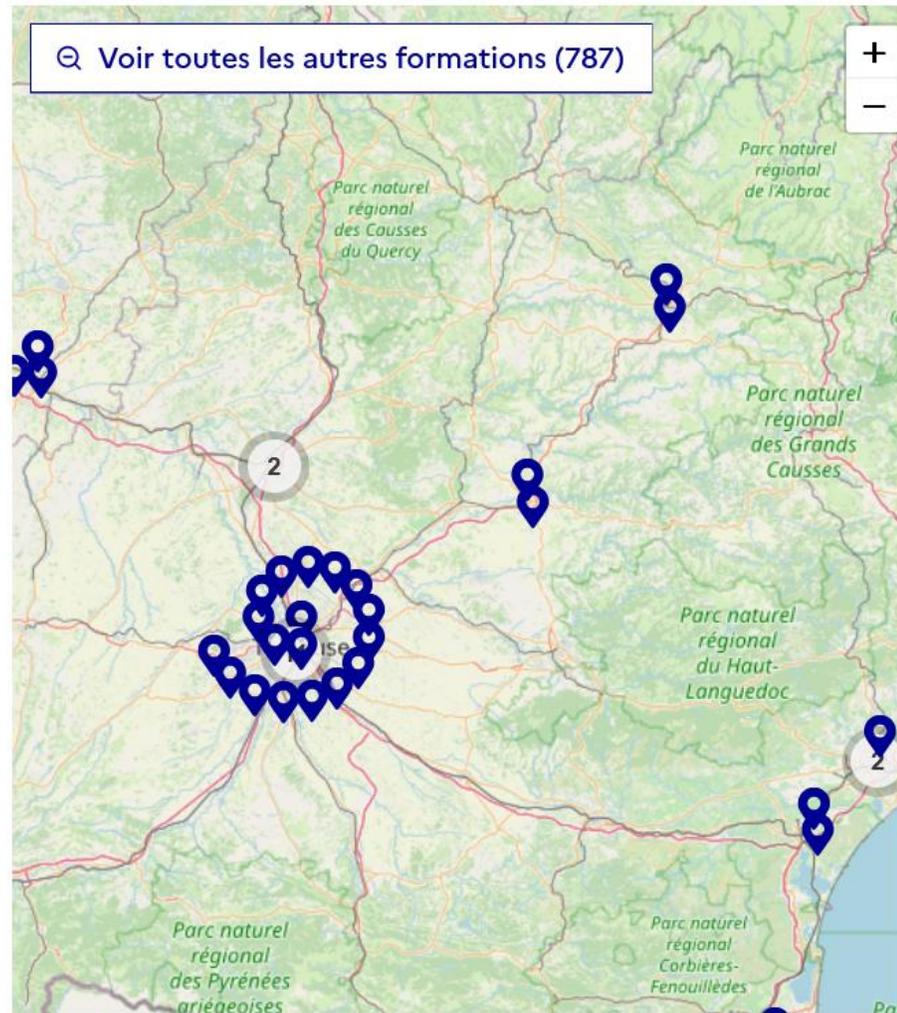
[Voir la formation](#)

Ajouter au comparateur ?

Formations similaires



[Voir toutes les autres formations \(787\)](#)



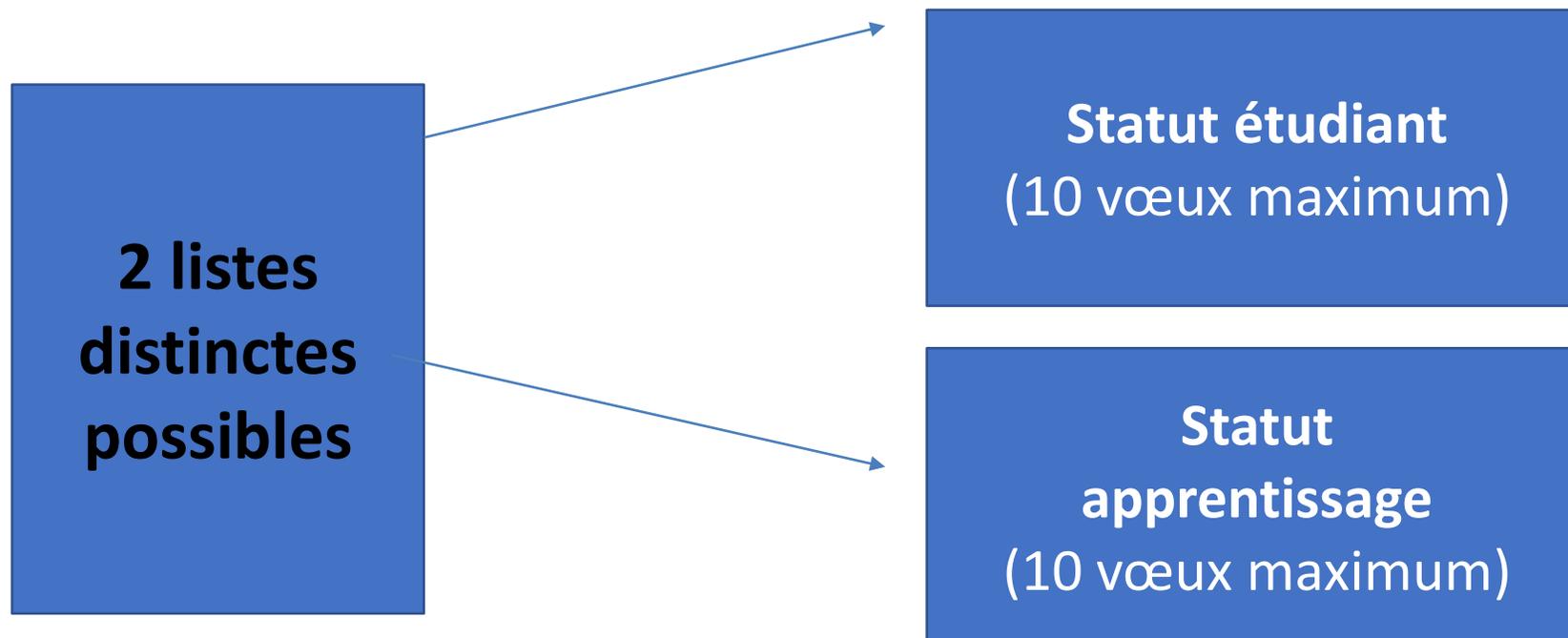
Saisie des vœux

(du 17 janvier au 14 mars)

Combien de vœux?

Un vœu = une formation dans un établissement

Maximum 10 vœux non ordonnés



Chaque candidat **doit décrire en quelques lignes la formation qui a sa préférence** parmi les formations envisagées (informations non transmises aux établissements) afin de pouvoir l'aider à trouver une formation si aucun de ses vœux ne reçoit une réponse positive

Les vœux multiples

Saisie des vœux du 17 janvier au 14 mars

Qu'est-ce qu'un vœu multiple ?

Pour certaines formations *, le lycée peut faire des vœux multiples
(même spécialité, mention ou voie de diplôme dans plusieurs établissements)

Un vœu multiple compte pour **un seul vœu parmi les 10 possibles**

**BTS et BUT : même spécialité dans plusieurs établissements en France = 1 vœu*

**CPGE : même voie dans plusieurs établissements en France = 1 vœu (avec ou sans internat)*

**DN MADE : même mention dans plusieurs établissements en France = 1 vœu*

**Ecole dans le social = même DE dans plusieurs établissements en France = 1 vœu*

**DCG dans plusieurs établissements en France = 1 vœu*

**Quelques mentions de licence à l'échelle de l'académie ou de la région académique = 1 vœu*

Chaque établissement demandé correspond à un **sous-vœu**

10 sous vœux maximum par type de formation

20 sous-vœux maximum pour l'ensemble des vœux multiples

Les vœux multiples

Saisie des vœux du 17 janvier au 14 mars

Cas particuliers : Sous-vœux non décomptés

- ❖ **Formations paramédicales (Infirmier, orthophonie, orthoptie et audioprothèse) :**
Chaque regroupement d'institut à l'échelle territoriale = 1 vœu. *Sous-vœux non limités.*
5 vœux maximum par type de formation dans tout le secteur paramédical.

- ❖ **Ecoles d'ingénieurs et de commerce regroupées en réseau (concours commun) :**
Chaque concours = 1 vœu. *Sous-vœux (chaque école du réseau) non limités.*

- ❖ **Concours commun post bac écoles vétérinaires = 1 vœu**

- ❖ **Secteur de la santé : PASS avec différentes options = 1 vœu**

- ❖ **Science Po / IEP**
 - Concours commun (Aix, Lille, Lyon qui propose 2 sites, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) = 1 vœu
 - Paris = 1 vœu **(2 campus maximum sur les 9)**
 - Bordeaux = 1 vœu quelle que soit la formation demandée (générale ou binationale) -
 - Grenoble = 1 vœu

Les vœux multiples

Saisie des vœux du 17 janvier au 14 mars

Exemple

• Licence AES université capitole	
• BUT techniques de commercialisation	• IUT Paul Sabatier - Toulouse
	• IUT Castres
	• IUT Vannes – Bretagne sud
• CPGE ECG • Lycée Jules Guesde – Montpellier a. Avec Internat b. Sans Internat	1 seul vœu
• BTS NDRC Lycée Berthelot – Toulouse	
• BTS Commerce International • Lycée Ozenne - Toulouse	
• 5 vœux	• 3 sous-vœux
• = 7 demandes dont une avec ou sans Internat	

Un compteur indique au fur et à mesure de la saisie
le total de vœux et de sous-vœux

Saisie des vœux en apprentissage

(à partir du 17 janvier)

- **Une rubrique spécifique pour les vœux en apprentissage**
- **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)

Les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.

Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)

Compléter son dossier et confirmer ses VŒUX

Au plus tard le 3 avril

Pour que les vœux soient examinés, le lycéen doit :

➔ Compléter son dossier

- **Saisir la lettre de motivation quand elle est demandée par la formation** sur la plateforme (1500 caractères maximum) au regard des attendus des formations et du projet

- **Transmettre les documents demandés via la plateforme**

Ex : **Attestation de passation d'un questionnaire obligatoire** pour les vœux en **licence de droit et sciences** (Questionnaire en ligne accessible dès le 17 janvier 2024 à partir des fiches de formations concernées).

- **Renseigner la rubrique « Activités et centres d'intérêts »** (facultatif):

Ex : activités extra-scolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives, engagements : vie lycéenne, associatifs, cordées de la réussite, etc...

➔ Confirmer ses vœux (le dossier doit être complet pour être confirmé)

Vœu non complet et/ou non confirmé au 3 Avril = vœu supprimé

Faire le choix de la césure

La demande de césure : mode d'emploi

- **Un lycéen peut demander une césure directement après le bac** : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)
- - > Durée la césure : d'un semestre à une année universitaire
 - > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »)
 - > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission**
 - > > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
 - > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
 - > **A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**

L'ADMISSION

EXAMEN des DOSSIERS

Avril

Mai



REPONSES des ETABLISSEMENTS

A partir du

30 MAI

Du 16 au 23 juin : suspension des délais de réponse pendant les épreuves du baccalauréat

REPONSES des CANDIDATS

A partir du

30 MAI

L'examen DES VŒUX dans les établissements d'enseignement supérieur

Avril – Mai

Les dossiers des lycéens sont étudiés par les établissements d'enseignement supérieur :

- > **Projet de formation motivé par l'élève** (doit montrer que l'élève connaît bien la formation et qu'il a un projet) Facultatif pour certaines formations.
- > **Bulletins scolaires de 1^{ère} et de Tle** (1^{er} et 2nd trimestre ou 1^{er} semestre)
- > **Notes du bac** aux épreuves anticipées de français.
- >
- > Eventuellement : La **rubrique « centre d'intérêts »** si elle a été renseignée et les éventuelles **pièces complémentaires** demandées pour certaines formations
- > **La fiche avenir** renseignée par le lycée = **Résultats scolaires** (moyennes, appréciations et positionnement dans chaque matière); **Compétences transversales** (autonomie, méthodes de travail...) et **avis du chef d'établissement** (cohérence du projet et capacité à réussir)

Les propositions des établissements d'enseignement supérieur

Comment être informé ?

> Consultation des propositions **à partir du 30 mai**

Obligation pour tous de se connecter!

> **Quand une proposition arrive***, une alerte est envoyée :

(*Les dossiers sont actualisés une seule fois par jour, chaque matin)

- sur son **portable *** : par SMS
- dans sa **messagerie personnelle *** (rappel : une adresse mail est demandée au moment de l'inscription sur la plateforme Parcoursup)
- dans la **messagerie intégrée à Parcoursup**

** Si les parents ou tuteurs ont renseigné leur numéro de portable et adresse de messagerie dans le dossier Parcoursup, ils recevront également ces mêmes alertes.*

Les propositions des établissements d'enseignement supérieur

A partir du 30 mai

Quelles réponses possibles ?

→ Pour une formation sélective (CPGE, BTS, BUT, écoles...)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

NON

Le lycéen reçoit une réponse pour chacun de ses vœux et sous-vœux

→ Pour une formation non sélective (licence)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

oui – si : le lycéen se voit proposer un **parcours de formation personnalisé** pour renforcer les compétences attendues et augmenter ses chances de réussite

Réponses des candidats

A partir du 30
mai

Privilégier l'utilisation d'un ordinateur pour répondre

Pour chacun des vœux et sous-vœux

Réponse de l'établissement

OUI (proposition d'admission)

OUI-SI (proposition d'admission)

En attente d'une place

NON



Réponse du candidat

Il accepte ou renonce

Il accepte ou renonce

Il maintient ou renonce

Le lycéen ne peut accepter qu'une seule proposition (« oui » ou « oui-si »)

Dès qu'il accepte une proposition et après l'obtention de son bac, il doit procéder à l'inscription administrative.

Il est possible d'accepter une proposition et de maintenir des propositions en attente.

Délai pour répondre aux propositions

Réponses aux
propositions à...

**DÉLAI POUR ACCEPTER UNE PROPOSITION D'ADMISSION
(OU Y RENONCER) :**

Les candidats devront répondre aux propositions dans les
délais indiqués par la plateforme

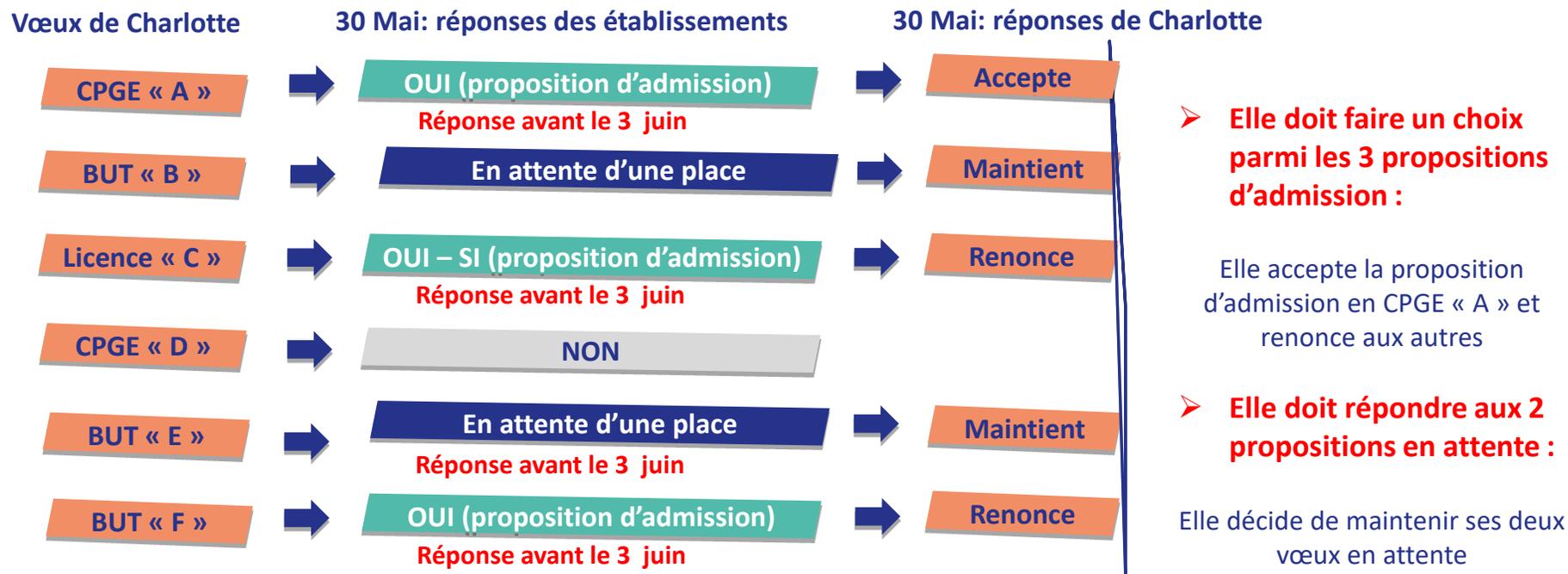
**DÉLAI DÉPASSÉ = PLACE DONNÉE À UN AUTRE
CANDIDAT**



**SUSPENSION DES DÉLAIS DE RÉPONSES DU 16 AU 23 JUIN
PENDANT LES ÉPREUVES ÉCRITES DU BAC**

L'Exemple de Charlotte élève de terminale

- ➔ Charlotte a fait 6 vœux, tous confirmés avant le 3 avril.
- ➔ le 30 mai, elle prend connaissance des décisions des établissements



La procédure n'est pas terminée : Charlotte peut encore recevoir de nouvelles propositions sur ses vœux en attente qui sont maintenus jusqu'au 12 juillet

Elle devra alors répondre aux nouvelles propositions

Classement des vœux en attente

Du 1^{er}
au

DU 1^{er} AU 3 JUILLET — Classer ses vœux en attente par ordre de préférence

À compter du 1^{er} juillet, je dois **classer par ordre de préférence** les vœux en attente que je souhaite conserver.

LUNDI 8 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, **je dois effectuer mon inscription administrative selon les modalités précisées dans mon dossier. C'est la dernière étape avant la rentrée.**

VENDREDI 12 JUILLET — Fin de la phase principale

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission dans le cadre de la phase principale.

Inscription administrative dans l'établissement



Procédure complémentaire

11 juin – 12 septembre

➤ Quand ?

Du 11 juin au 12 septembre

➤ Qui ?

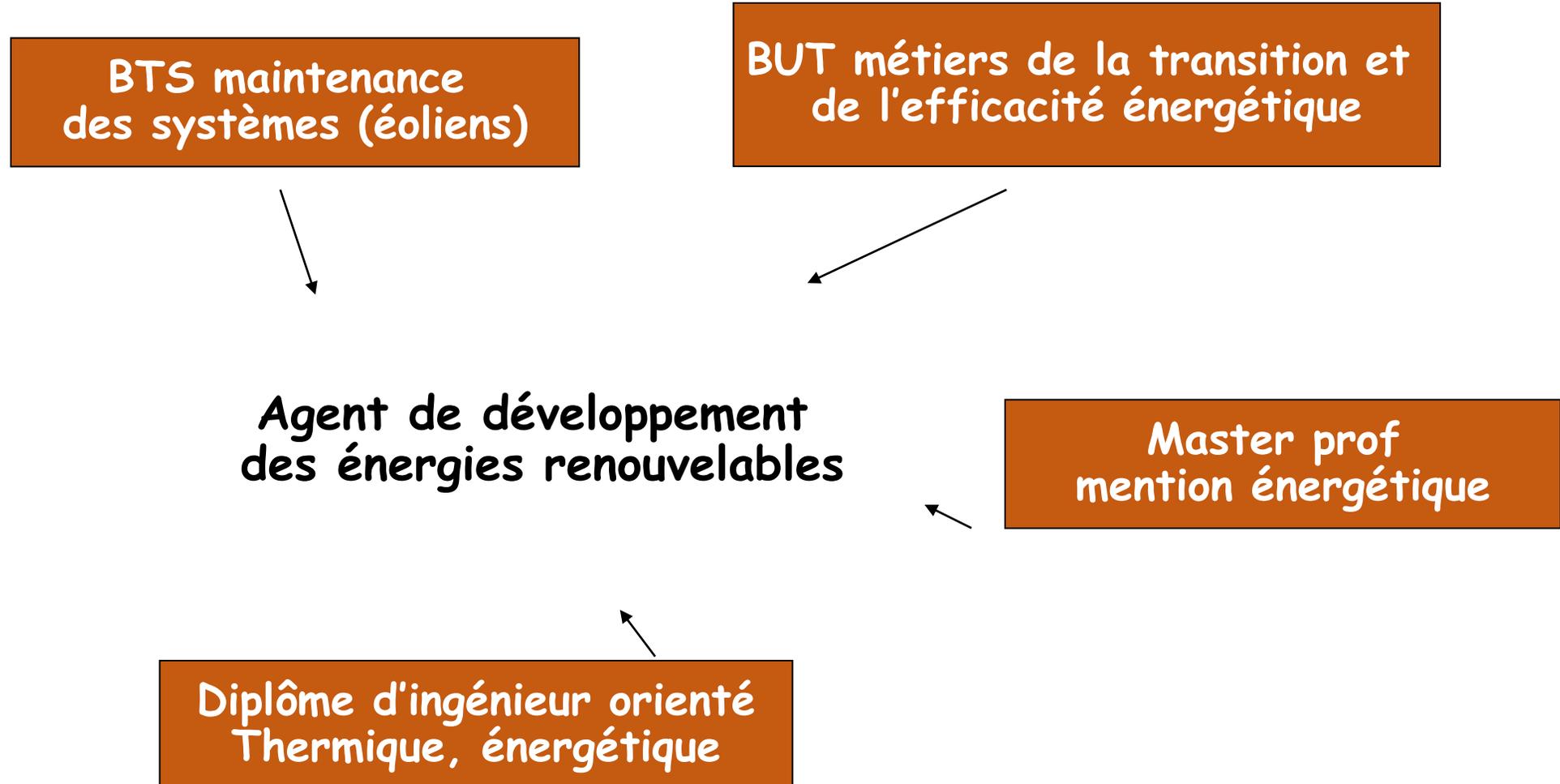
Candidats n'ayant pas obtenu de place lors de la procédure principale

➤ Quoi ?

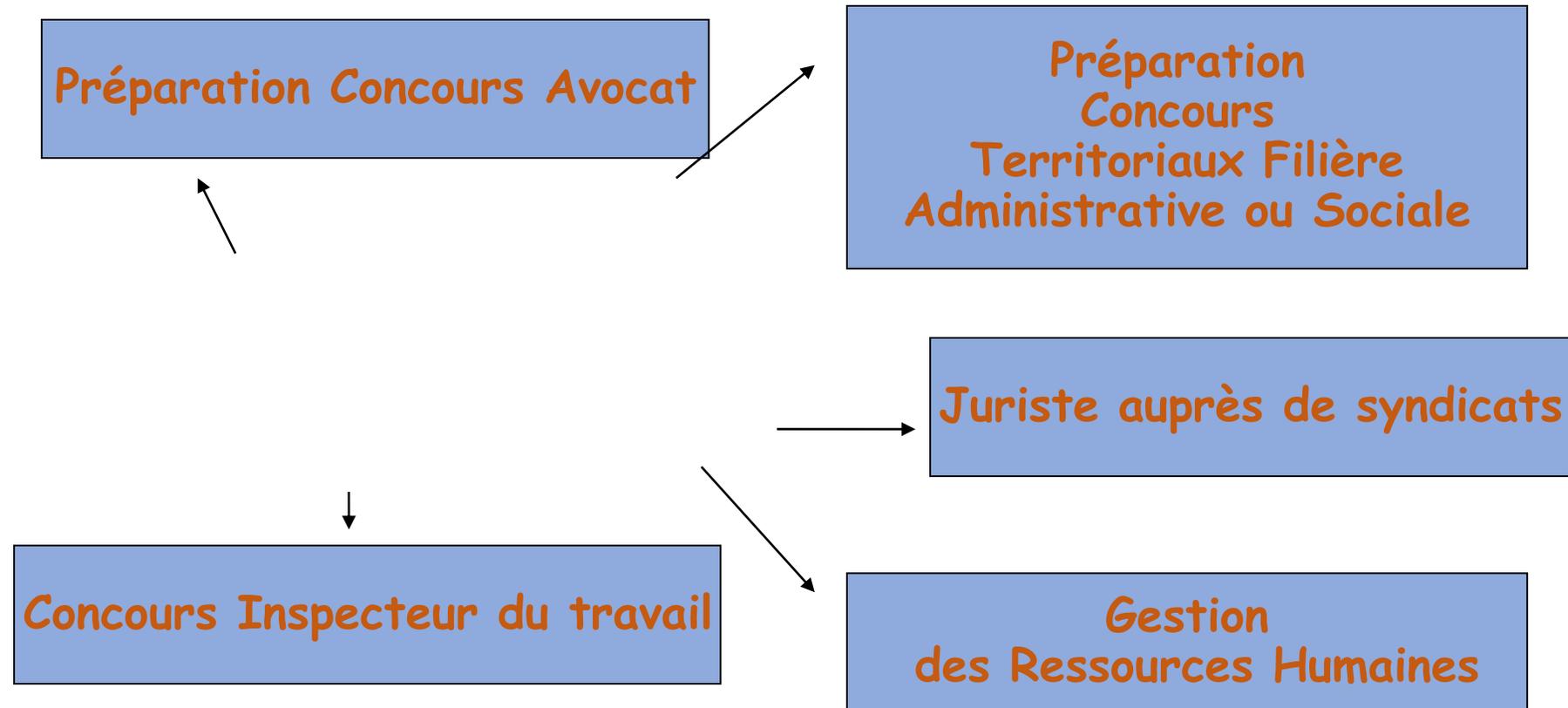
Nouveaux vœux sur places vacantes

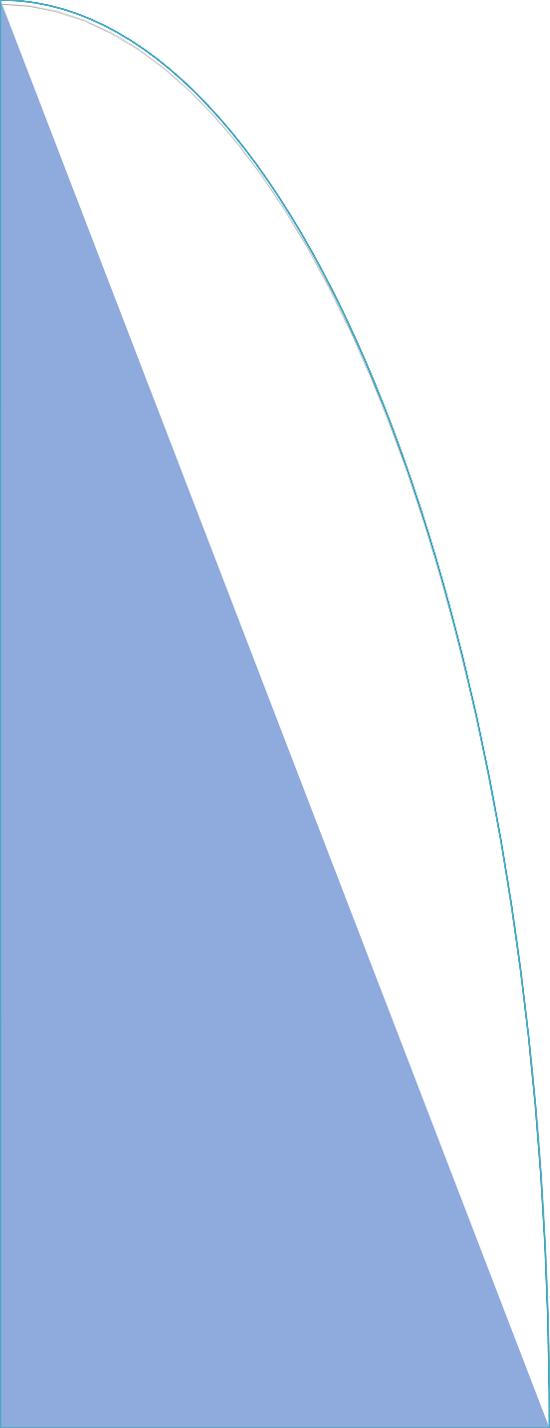
*A partir du 4 juillet, les élèves peuvent aussi saisir la **commission académique d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)** qui est chargée d'aider les étudiants sans proposition à trouver une place. Elle s'appuie pour cela sur : le **vœu préférentiel** (formulé par l'élève lors de la saisie).*

Plusieurs parcours pour un métier



Plusieurs métiers pour un parcours

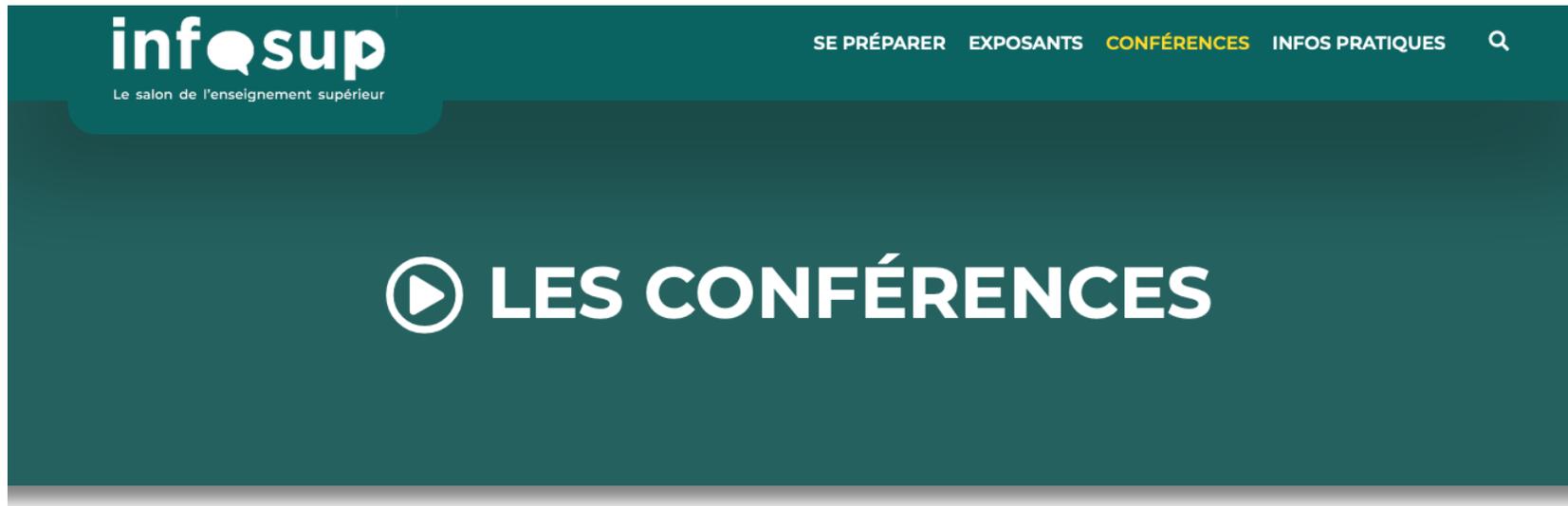




L'accompagnement des élèves

S'INFORMER SUR SON PROJET

- **ENT du lycée « les conférences »**
- **Infosup 2024 conférences en ligne**
-



Retrouvez sous forme de mini-conférence, des vidéos explicatives classées par filière professionnelle, type de formation ou encore par ville.

VIE ETUDIANTE

CHOISIR UNE PETITE VILLE POUR VOIR L'AVENIR EN GRAND

DIFFÉRENTES MODALITÉS DE FORMATION

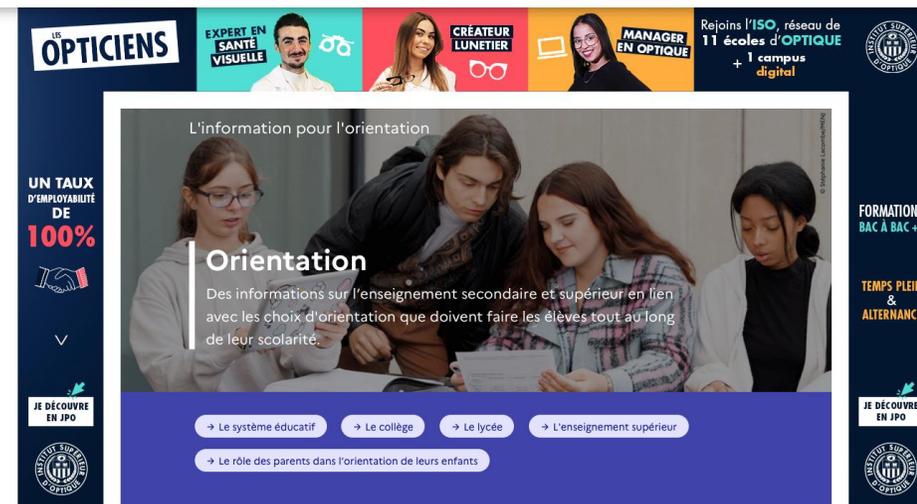
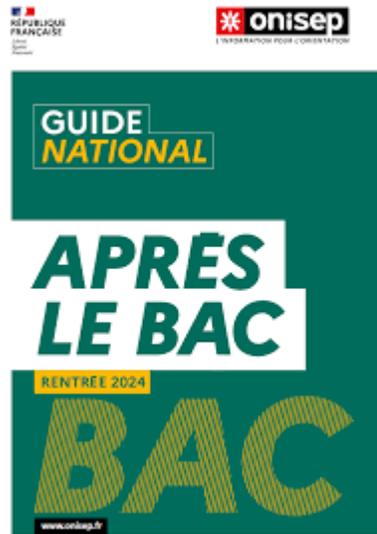
CPGE

UNIVERSITÉS

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT

FOCUS SUR CERTAINES FILIÈRES

Documents consultables au CDI du lycée ou au Centre d'Information et d'Orientation CIO





Lycéens : suivez les MOOC d'orientation pour choisir votre avenir

PROJET SUP ORIENTATION Découvrir une voie de formation et candidater

<p>LA FAC, est-ce pour moi ?</p> <p>Université Paris-Panthéon-Assas 09012</p> <p>Termine le 30 juin 2023</p>	<p>Le métier de l'étudiant : pour une adaptation réussie à l'université</p> <p>Université de Caen Normandie 48004</p> <p>Début le 19 oct. 2022</p>	<p>MOOC La formation par apprentissage dans l'enseignement supérieur</p> <p>Université de Montpellier 08013</p> <p>Termine le 30 juin 2023</p>	<p>Entrer à l'IUT : les codes pour booster ton dossier</p> <p>Université Paris Cité 70002</p> <p>Termine le 30 juin 2023</p>
<p>est quoi la prépa ? La prépa pour tous : oser et réussir</p> <p>HEC PARIS</p>	<p>De la Prépa aux Grandes Ecoles de Commerce: le bon parcours pour moi?</p> <p>ESCP</p>	<p>PROJET SUP BACHELOR Les Bachelors des Business Schools</p> <p>ESCP</p>	

Consultez le guide en ligne des MOOC d'orientation



Consulter

Qu'est-ce qu'un MOOC ?



Visionner

LES IMMERSIONS DANS LES UNIVERSITES

PREMIER CAMPUS vous propose d'entrer dans la peau d'un-e étudiant-e. Venez assister à un cours, découvrir un campus, rencontrer des étudiants, poser vos questions sur les études et la vie à l'université.

Pour qui ? Premier campus est destiné aux élèves de Première, de Terminale et aux étudiants en réorientation.

Comment ça marche ?

➡ Sur la base du volontariat et sur inscription individuelle, vous choisissez un établissement et une discipline parmi celles proposées.

Quels domaines expérimenter ?

- Arts Lettres Langues
- Droit Économie Gestion
- Sciences Humaines et Sociales
- Sciences Technologie Santé

QUELLES UNIVERSITÉS ?

Institut National Universitaire Champollion Albi
Université Toulouse 1 Capitole
Université Toulouse - Jean Jaurès
Université Toulouse 3 Paul Sabatier

Comment s'inscrire ?



- 1 RDV SUR LE PORTAIL :

premiercampus.univ-toulouse.fr

- 2 Choisissez l'établissement et la mention que vous souhaitez expérimenter
- 3 Vous serez mis en contact avec l'établissement concerné pour organiser votre venue.



Préparer sa vie étudiante : bourses, logement

- **Bourses, aides financières et logement**
- Vous pouvez commencer à faire votre demande de bourse et/ou de logement à **partir du 1er mars 2024**.
- Pour cela, vous devez vous inscrire sur www.messervices.etudiant.gouv.fr et renseigner votre dossier social étudiant (DSE). **Vous avez jusqu'au 31 mai 2024 pour effectuer vos démarches.**
- Vous pouvez dès à présent simuler vos droits à la bourse en utilisant le simulateur accessible sur le site messervices.etudiant.gouv.fr : <https://simulateur.lescrous.fr>.
- Cas particulier si vous souhaitez poursuivre une formation sociale, paramédicale ou sanitaire : les conseils régionaux sont seuls compétents pour décider de l'attribution des bourses d'études aux élèves et étudiants inscrits dans ces formations.
- Consultez la carte des aides régionale pour effectuer votre demande : <https://www.etudiant.gouv.fr/pid37652/aides-regionales.html>
-

POUR VOUS AIDER...

Mme PUYAL Psychologue de l'EN : Conseil et accompagnement des élèves et leur famille dans l'élaboration d'un projet d'orientation, au lycée ou au CIO

Au lycée sur RdV le jeudi et le vendredi 1/2

Les RDV se prennent à la vie scolaire

Pendant les vacances de FEVRIER.
Ateliers PARCOURSUP pour finaliser son dossier : de 2 H en groupe restreint d'élèves de Terminale, sur inscription par téléphone au CIO.



Au

58 allées de Bellefontaine Nationale
05 67 52 41 63 sur RDV
(mardi après-midi et vendredi matin 1/2)
également ouvert durant les congés scolaires



PARCOURSUP

Le processus de classement des candidatures

...

- En novembre : paramétrage des formations (types – capacités d'accueil) et affichage des critères généraux d'examen des vœux.
- En avril : récupération des dossiers des candidats (en fichier CSV), données administratives et de scolarité.
- Examen des vœux par les **Commissions d'Examen des Vœux** notamment en utilisant **l'Outil d'Aide à la Décision** (qui nécessite un paramétrage). Génération d'un premier classement qui sera ensuite affiné par une lecture des Fiches Avenir.
- En mai : remontée des classements et saisie du nombre de candidats à appeler (**appel par bloc** ou **surbooking**).

- **Fin mai : semaine de vérification des classements (ex : % de boursiers) et des données d'appel. Modifications possibles par le SAIO.**
- **Début juin : remise à zéro des données d'appel avant ouverture de la phase complémentaire. Paramétrage de cette nouvelle phase.**
- **Juillet : Ouverture des inscriptions administratives dans les établissements d'accueil.**
- **Août – Septembre : gestion manuel par les chefs d'établissement des démissions.**
- **Octobre : Publication des rapports publics.**

Terminale Série : Professionnelle (Classe : TPROB)	FICHE AVENIR SESSION 2020  Profil : En Terminale N° de dossier :
Sexe : M	
N°BEA :	

Série : P Classe : TPROB Spécialité : Technicien de

Langue vivante 1	Anglais
------------------	---------

Année d'entrée en seconde : 2017

Appréciations des professeurs :

DISCIPLINES	APPRECIATIONS GENERALES	Note(*) et classement de l'élève		Effectif classe ou groupe
Arts Appliqués-Culture Artistique	Bon travail, continuez à vous investir.	14,94	2	25
Economie - Gestion	Les résultats sont corrects mais manquent de régularité. Pour progresser, le travail doit être plus rigoureux.	10,67	14	25
Education Physique et Sportive	Très bon semestre. Bonne participation.	15,7	10	25
Enseignement technologique et professionnel	Bien Bon travail, continuez ainsi. Bonne participation continuez vos efforts Élève sérieux, Très bon travail.	15,75	6	25
Enseignements généraux liés à la spécialité	N			
Français	Résultats moyens. Mais des efforts sont faits pour pallier les difficultés. Il faut continuer ainsi.	10	21	25
Histoire/Géographie	Insuffisant. Il faut bien apprendre ses leçons pour réussir en HG.	4,5	22	22
Langue vivante 1	Des efforts qu'il faudra poursuivre avec plus de régularité au second semestre.	10,33	21	25
Mathématiques	Travail régulier, niveau globalement correct sur l'ensemble des deux matières.	16,72	7	25
Prévention-Santé-Environnement	Des résultats acceptables mais pourrait améliorer l'ensemble avec une régularité dans les apprentissages et plus de motivation.	11	20	22
Sciences physiques et chimiques	Travail régulier, niveau globalement correct sur l'ensemble des deux matières.	9,85	11	25

(*) moyenne des notes des deux premiers trimestres de l'année de Terminale en cours.

Éléments d'appréciation saisis par le professeur principal :

- Méthode de travail : Non renseigné	- Capacité à s'investir : Non renseigné
- Autonomie : Non renseigné	- Engagement citoyen : Non renseigné

Appréciation du chef d'établissement :

.....

Avis du chef d'établissement :

Appréciation CE sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation visée :	
Avis sur la capacité à réussir :	Niveau de la classe : Bon

* Choix suivants pour la capacité à réussir : Très satisfaisante, Satisfaisante, Assez satisfaisante, Peu démontrée

Cachet de l'établissement :